

DU Spécialisation en contentieux administratif



Diplôme
Diplôme
université niv.
form. bac



**Domaine(s)
d'étude**
Droit
constitutionnel
et public



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Objectifs

Le diplôme universitaire « Contentieux administratif » est destiné à préparer au concours de conseiller de tribunal administratif, à la pratique et à l'examen d'avocat en droit public ainsi qu'à l'activité de juriste en entreprise ou au sein d'administrations publiques.

En partenariat avec le tribunal administratif de Toulouse et plusieurs cabinets d'avocats spécialisés en droit public, le diplôme est organisé autour de modules souples et adaptés aux besoins concrets de chaque type de métier : juge administratif, avocat, juriste d'entreprise ou d'administration publique.

Tous les cours, principalement dispensés par des magistrats et des avocats, sont organisés autour de l'étude de cas concrets et de véritables dossiers contentieux. Le diplôme étant conçu comme un diplôme complémentaire aux diplômes initiaux, certains cours sont communs avec ceux d'une formation initiale (Master 2).

Plusieurs exercices pratiques (rédaction d'une note de rapporteur, d'une requête introductive d'instance,...) [EB1] seront proposés aux candidats.

Les cours sont dispensés de mi-octobre à mi-mars. Le stage (de 2 mois minimum) est à réaliser entre janvier et septembre dans une juridiction administrative, en cabinet d'avocat ou dans une structure traitant de contentieux administratif, selon le parcours choisi. Pour les étudiants inscrits en Master 2, le

stage réalisé dans le cadre du Master est commun avec celui à réaliser dans le cadre du DU.

Savoir-faire et compétences

La formation est destinée à donner une connaissance étendue de l'ensemble des procédures contentieuses utilisées devant les juges administratifs.

Formation à la rédaction :

- des notes du rapporteur d'un tribunal administratif ou d'une cour administrative d'appel
- d'une requête introductive d'instance devant le juge administratif
- d'un mémoire en défense
- d'une consultation juridique
- des cas pratiques et notes de synthèse des divers concours et examens.

Admission

Conditions d'admission

L'admission au diplôme se fait sur décision de la responsable pédagogique sur dossier (lettre de motivation indiquant le choix du parcours, CV et dernier relevé de notes obtenu et pièce d'identité) ou, le cas échéant, à la suite d'un entretien préalable au cours duquel le candidat à l'inscription fera

état de son parcours universitaire ou professionnel, de sa motivation et de son projet professionnel. [↗](#)

Inscription

Inscriptions administratives : sous réserve d'admission, cliquez [↗ ICI](#)

Modalités de candidature

Candidature à adresser à la responsable pédagogique avec l'ensemble des pièces demandées : [↗ emilie.debaets@ut-capitole.fr](mailto:emilie.debaets@ut-capitole.fr)

Et après...

Insertion professionnelle

Magistrat administratif,
Avocat spécialisé en droit public,
Juriste conseil en entreprise et collectivité publique,
Droit public.

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les [↗ études](#) de l'OFIP sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [↗ ICI](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

SCOLARITE

POLE MASTER DROIT

Bureau AR 137 bis

Courriel : [↗ pmd06@ut-capitole.fr](mailto:pmd06@ut-capitole.fr)

Tél : 05 61 63 39 42

ORIENTATION INSERTION

[↗ Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SOIP\)](#)

Contact scolarité

Contacts

EMILIE DEBAETS

[📞 05 61 12 88 59](tel:0561128859)

[✉ emilie.debaets@ut-capitole.fr](mailto:emilie.debaets@ut-capitole.fr)

Infos pratiques

Contacts

EMILIE DEBAETS

[📞 05 61 12 88 59](tel:0561128859)

[✉ emilie.debaets@ut-capitole.fr](mailto:emilie.debaets@ut-capitole.fr)

Lieu(x)

[📍 Toulouse](#)

En savoir plus

DU Spécialisation en contentieux administratif

[↗ https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/nos-diplomes/diplomes-duniversity/diplome-universitaire-de-specialisation-en-contentieux-administratif](https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/nos-diplomes/diplomes-duniversity/diplome-universitaire-de-specialisation-en-contentieux-administratif)

Programme

Organisation

Programme 2025-2026

Les cours sont dispensés de septembre à décembre

Volume horaire annuel : 91h CM + 16h30 TD

UE1 : Procédure juridictionnelle administrative générale – 37h CM

L'office du juge administratif - 9h CM

Questions préalables à l'examen de la requête (Délai et recevabilité du recours) - 6 h CM

Instruction du recours - 6 h CM

Rédaction du jugement -6 h CM

Juridictions ordinaires et libertés (uniquement la partie « Procédures d'urgence devant le juge administratif ») - 10 h CM

UE 2 : Pratiques des contentieux spéciaux – 54h CM

Pratique du contentieux de l'urbanisme - 9 h CM

Droit de la commande publique (contentieux contractuel) - 18 h CM

Pratique du contentieux des étrangers - 9 h CM

Pratique du contentieux de la responsabilité administrative - 9 h CM

Pratique du contentieux fiscal - 9 h CM

UE3 : Mises en situation et préparation concours - 16h30 TD

Stage (durée minimale 2 mois)

Un parcours au choix :

* parcours magistrat : entraînements à la note de rapporteur - 15h TD

* parcours avocat : rédactions d'actes (requêtes introductives) - 15h TD